



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil spécial 28 juin 2019**

# **SOMMAIRE**

## **PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES**

### **CABINET**

### **BRECI**

. Arrêté PREF/CAB/BRECI/2019175-0001 du 24 juin 2019 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

### **SECRETARIAT GENERAL**

### **SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

. Arrêté PREF/SG/SCTPP/2019176-0001 du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

### Préfecture

#### Cabinet du Préfet

Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle

Dossier suivi par :  
Marion CARBONNET  
Martine KHERAB

☎ : 04.68.51.65.41 ou 42  
✉ : 04.89.12.29.18  
mail : [pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr)

### **Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2019175-0001 du 24 juin 2019 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale**

**Le Préfet des Pyrénées-Orientales,**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 88-309 du 28 mars 1988, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU la circulaire NOR/INT/00103C du 6 décembre 2006 de M. le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ;

VU la circulaire NOR/IOC/16691C du 15 juillet 2009 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2019 ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet ;

### **A R R E T E**

**Article 1** : Les Médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

**- MÉDAILLE OR :**

- Monsieur Henri GEORGES, Conseiller municipal de la commune de BOURG-MADAME
- Monsieur Bernard DUPONT, Maire de la commune de CANET-EN-ROUSSILLON

**- MÉDAILLE VERMEIL :**

- Monsieur Antoine SANCHEZ, Adjoint au Maire d'ESPIRA DE L'AGLY
- Monsieur Jean-Louis RAYNAUD, Maire de FENOUILLET ;
- Monsieur André JOSSE, Maire de la commune de RIGARDA
- Monsieur Georges ARMENGOL, Maire de la commune de SAILLAGOUSE
- Madame Annie FALIU, Adjointe au Maire de TROUILLAS
- Monsieur Charles DURAND, Conseiller municipal de la commune de SAINTE-MARIE-LA MER
- Madame Sabine DURAND PORTUS, Adjointe au maire de SAINTE-MARIE-LA MER
- Monsieur Albert SANGUIGNOL, Adjoint au maire de SAINTE-MARIE-LA MER

**- MÉDAILLE ARGENT**

- Monsieur Serge SOUBIELLE, Maire de la commune de BAGES
- Madame Marie CABRERA, Première adjointe au maire de BAGES
- Madame Marie-Hélène GUEROULT-MUNOZ, Deuxième adjointe au maire de BAGES
- Monsieur Gérard BIGOURDAN, Troisième adjoint au maire de BAGES
- Monsieur Jean-Louis MARTY, Conseiller municipal de la commune de BOURG-MADAME
- Monsieur Pierre MERICO, Adjoint au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Monsieur Jean SERRE, Adjoint au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Madame Catherine WANSCHOOR, Adjointe au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Monsieur Philippe FOURCADE, Maire d'ESPIRA DE L'AGLY
- Madame Christiane MONIER, Adjointe au Maire d'ESPIRA DE L'AGLY
- Monsieur Jean-Marc MONSERRAT, Maire de la commune de VALMANYA

**Article 2 :** Les Médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms apparaissent dans les annexes suivantes :

**- MÉDAILLE OR :** Annexe n°1

**- MÉDAILLE VERMEIL :** Annexe n°2

**- MÉDAILLE ARGENT :** Annexe n°3

**Article 3 :** Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le 24 juin 2019

**Philippe CHOPIN**

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
1 Madame	Joëlle	BEN AYOUN	Agente technique des écoles de 1ère classe	de la ville de PARIS
2 Monsieur	Claude	PORTA	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	de la mairie de VINCA
3 Monsieur	Yannick	FAVIER	Technicien principal 1ère classe	de la mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE
4 Madame	Marie-Claude	MENIS	Directeur	de la maison départementale des solidarités du département de SEINE-ET-M.
5 Madame	Christine	LESNE	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	de la mairie de BAGES
6 Monsieur	Michel	BISSIRIER	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
7 Madame	Régine	DUBUC	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
8 Monsieur	Jean-Luc	FOUIN	Technicien territorial	du Conseil Régional Occitanie
9 Monsieur	Jean-Claude	SANCHEZ	Technicien territorial	du Conseil Régional Occitanie
10 Monsieur	Jean-Claude	BERTO	Adjoint technique principal de 2ème classe	de la mairie de SAINT-CYPRIEN
11 Monsieur	Jean-Paul	PIQUE	Agent de maîtrise principal	de la mairie de SAINT-CYPRIEN
12 Monsieur	Jacques	SEILLES	Agent de maîtrise principal	de la mairie de SAINT-CYPRIEN

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
1 Monsieur	Guy	MORAGUEZ	Agent de maîtrise	de la Mairie de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA
2 Monsieur	Christophe	PERRIN	Technicien supérieur	de la Mairie de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA
3 Monsieur	Joseph	MONTESSINO	Rédacteur principal de 1ère classe	de la Mairie de VINCA
4 Monsieur	Raymond	RUIZ	Agent de maîtrise principal	de la Mairie de VINCA
5 Madame	Nicole	COMES	Adjoint technique principal de 1ère classe	de la Mairie de SAILLAGOUSE
6 Madame	Anne-Marie	BOHER	Directrice générale des services	de la Mairie de BAGES
7 Madame	Françoise	FERRER	Rédacteur territorial	de la Mairie de BAGES
8 Monsieur	Gilles	LLEONCI	Rédacteur territorial	de la Mairie de BAGES
9 Madame	Anne-Marie	MARANGES	Attaché	de la Mairie de SAINTE-LEOCADIE
10 Monsieur	Patrice	DUTROIS	Ingénieur principal	de la Mairie d'ILLE-SUR-TET
11 Monsieur	Christian	BOUCHE	Ingénieur	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
12 Monsieur	Jean-Claude	MIRALLES	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
13 Monsieur	Eric	PLA	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
14 Madame	Isabelle	VILLAROS	Rédacteur principal de 1ère classe	de la Mairie de LE SOLER
15 Monsieur	Charles	PUJOL	Adjoint technique territorial	de la Mairie de BOURG-MADAME
16 Madame	Marie-Anne	TONI	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	de la Mairie de BOURG-MADAME
17 Monsieur	Patrick	MIGNOTTE	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional OCCITANIE
18 Madame	Chantal	SALAS	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional OCCITANIE
19 Madame	Nathalie	ROUFFIA	Adjoint administratif territorial	à l'OPH PERPIGNAN MEDITERRANEE
20 Monsieur	Didier	PUIG	Brigadier chef principal de police municipale	de la commune de SAINT-CYPRIEN
21 Monsieur	Philippe	RAMOND	Attaché hors classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
22 Monsieur	Arnaud	TRIPLET	Administrateur hors classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
23 Madame	Valérie	CACCHIONI-REBAUD	Puercultrice de classe supérieure	de la commune de SALEILLES
24 Madame	Cécile	CEILLES	Rédacteur principal de 1ère classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
25 Monsieur	Jean-Louis	CHAVERNAC	Adjoint technique principal 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
26 Madame	Marie-Hélène	OLIBO	Responsable services administratifs	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
27 Monsieur	Serge	PALLARES	Directeur du port	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
28 Monsieur	Serge	RICART	Technicien	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
29 Madame	Nathalie	GARCIA CARDONA	ATSEM principal de 1ère classe	de la commune de SAINTE-MARIE LA MER

Annexe n°3  
Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
1 Monsieur	François	LLAGONNE	Attaché principal	de la Mairie de VINCA
2 Monsieur	Eric	PENARRUBIA	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	de la Mairie de VINCA
3 Madame	Magali	MALE	Adjoint administratif principal de 1ère classe	de la Mairie de SAILLAGOUSE
4 Madame	Catherine	AUBERTIN	Adjoint administratif principal de 1ère classe	de la Communauté de Communes PYRENEES-CERDAGNE
5 Monsieur	Philippe	KAMEL	Rédacteur principal 1ère classe	de la Communauté de Communes PYRENEES-CERDAGNE
6 Monsieur	Raymond	ARGILES	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
7 Monsieur	Jean-Marie	BOUSQUET	Technicien principal 1ère classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
8 Monsieur	Philippe	CASENOVE	Technicien principal 1ère classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
9 Monsieur	Stéphane	CESCHIA	Agent de maîtrise	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
10 Monsieur	Laurent	CHENAUD	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
11 Monsieur	Pascal	COSTASEQUE	Technicien principal 2ème classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
12 Madame	Nathalie	ERRE	Agent de maîtrise	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
13 Monsieur	Fabien	FERNANDEZ	Adjoint technique principal 2ème classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
14 Madame	Christine	GARCIA	Adjoint administratif principal de 1ère classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
15 Monsieur	Olivier	GIBERT	Agent de maîtrise	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
16 Monsieur	Pierre	GODAIL	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
17 Monsieur	Salvador	HERNANDEZ	Adjoint technique principal 2ème classe	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
18 Monsieur	Christophe	LE PAVEC	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
19 Monsieur	André	MONIE	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
20 Monsieur	José	ORTEGA	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
21 Monsieur	Christophe	PAVY	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
22 Monsieur	Thierry	PELOZUELO	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
23 Monsieur	Patrick	PEREZ	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
24 Monsieur	Roland	PONS	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
25 Monsieur	Stéphane	POURÉ	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
26 Monsieur	Marius	REINHART	Directeur général des services techniques des communes de 40 à 80 000 hab.	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
27 Monsieur	Philippe	ROBERT	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
28 Monsieur	Michel	SALLES	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
29 Monsieur	Jean-François	SAQUE	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
30 Monsieur	Hervé	TIXADOR	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
31 Monsieur	Eric	VAN DAMME	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
32 Monsieur	Joël	VIDAL	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
33 Madame	Jeanne-Marie	DEROME	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
34 Monsieur	Jérôme	LAURET	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
35 Monsieur	Jacques	LEOTARD	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
36 Monsieur	Norbert	MANZI	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
37 Monsieur	Norbert	SANS	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional Occitanie
38 Monsieur	Christophe	CRISTOL	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	à l'OPH PERPIGNAN MEDITERRANEE
39 Monsieur	Romain	BUCHER	Agent de maîtrise	de la commune de SAINT-CYPRIEN
40 Monsieur	Joseph	CASTILLO	Ingénieur	de la commune de SAINT-CYPRIEN
41 Monsieur	Alexandre	DELMAU	Technicien principal de 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
42 Madame	Anbarassy	GIL	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	de la commune de SAINT-CYPRIEN
43 Madame	Françoise	GRANCIER	Sage femme de classe normale	de la commune de SAINT-CYPRIEN
44 Monsieur	Patrice	GUJE	Agent de maîtrise	de la commune de SAINT-CYPRIEN
45 Madame	Marie-Noëlle	HUSSON	Attaché principal	de la commune de SAINT-CYPRIEN

Annexe n°3  
Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

46 Monsieur	Pierre	LOPEZ	Brigadier chef principal de police municipale	de la commune de SAINT-CYPRIEN
47 Monsieur	Frédéric	MACRÉ	Brigadier chef principal de police municipale	de la commune de SAINT-CYPRIEN
48 Monsieur	Sylvain	MUNUERA	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
49 Monsieur	Michel	OLIBO	Éducateur territorial des APS principal de 1ère classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
50 Madame	Coralie	BANET	Adjoint technique	de la commune d'ESPIRA DE L'AGLY
51 Monsieur	Jean-Claude	BARRE	Ingénieur principal	de la commune de SALEILLES
52 Monsieur	Christophe	BADOSA	Agent de maîtrise principal	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
53 Monsieur	Sébastien	FIGUERES	Adjoint technique principal 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
54 Madame	Catherine	FORTO-CABALL	Adjoint administratif principal 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
55 Madame	Sandra	ROBIN-BENEZET	Secrétaire 2ème échelon	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
56 Madame	Christelle	ROS	Secrétaire 2ème échelon	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
57 Madame	Christine	TREBAOL	Rédacteur principal 1ère classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
58 Monsieur	Rémy	CASSARA	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	de la commune de MONTESCOT
				de la commune de SAINTE-MARIE LA MER



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**PRÉFECTURE**

**Secrétariat général**

Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

Dossier suivi par : B. Morand  
Tél : 04.68.51.67.71

Perpignan, le 28 juin 2019

**ARRÊTÉ n° PREF/SCPPAT/2019179-0001**

modifiant l'arrêté préfectoral PREF-COOR n° 2018295-002 du 22 octobre 2018  
portant délégation de signature aux fonctionnaires de  
la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan

**Le préfet des Pyrénées-Orientales,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

**VU** le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, articles L. 531-1 et suivants, R. 531-1 et suivants ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 9 mai 2018 nommant M. Philippe CHOPIN, préfet des Pyrénées-Orientales ;

**VU** l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018 nommant M. Hervé CAZAUX, commissaire de police, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Perpignan ;

**VU** l'arrêté préfectoral PREF-COOR n° 2018295-002 du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan ;

**SUR** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture,

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction départementale de la Police aux Frontières de Perpignan est modifié ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 1<sup>er</sup>** : délégation est donnée à Mmes et MM. :

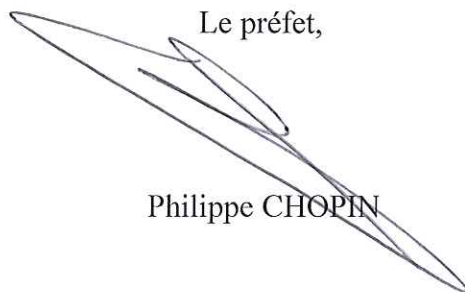
PRÉNOM	NOM	GRADE	SERVICE EMPLOI	POSTE
Hervé	CAZAUX	commissaire de police	DIDPAF	directeur interdépartemental
Stéphane	GOUX	commandant divisionnaire fonctionnel	DIDPAF	adjoint au directeur interdépartemental

PRÉNOM	NOM	GRADE	SERVICE EMPLOI	POSTE
Thierry	LEFEBVRE	commandant divisionnaire fonctionnel	SPAFT PERPIGNAN	chef SPAFT Perpignan
Aude	BALANCE	commandant divisionnaire fonctionnel	SPAFT LE PERTHUS	chef SPAFT Le Perthus
Stéphanie	RIVART	commandant de police	CRA	chef du CRA
Philippe	BADIE	commandant de police	DIDPAF	chef SPAFT Port-la-Nouvelle
Yannick	GARDEN	capitaine de police	DIDPAF	chef état-major
Xavier	MONTARIOL	commandant de police	DIDPAF	chef BMR
Stéphane	SORCI	capitaine de police	SPAFT LE PERTHUS	adjoint chef SPAFT Le Perthus
Valérie	JANSSENS	capitaine de police	SPAFT LE PERTHUS	chef S.G. SPAFT Le Perthus
Laurent	BOYET	capitaine de police	SPAFT PERPIGNAN	adjoint chef SPAFT PERPIGNAN
Olivier	LUCAS	capitaine de police	SPAFT PERPIGNAN	chef S.G. SPAFT PERPIGNAN
Hervé	JAMBU	capitaine de police	DIDPAF	chef du CCLJ
Arnaud	DORIS	capitaine de police	DIDPAF	adjoint chef du CCLJ

à l'effet de signer les décisions de remise d'un étranger, qui a pénétré ou séjourné irrégulièrement en France, aux autorités compétentes de l'État membre de l'Union européenne qui l'a admis à entrer ou à séjourner sur son territoire ou dont il provient directement ».

**ARTICLE 2 :** M. le secrétaire général de la préfecture, Mme la directrice de cabinet et M. le directeur interdépartemental de la police aux frontières de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,



Philippe CHOPIN